

## Le parc de loisirs est ouvert



Le parc de loisirs est ouvert

Depuis samedi 3 juillet et jusqu'au dimanche 29 août, le parc de loisirs du lac de l'Uby accueille le public. Le grand parc ombragé avec ses différentes aires de jeux et jeux d'eau, et qui naturellement permet de pique-niquer, est ouvert de 11 à 19 heures.

**Le lac et la piscine avec la baignade surveillée sont ouverts de 13 à 19 heures. Cette année, la municipalité a investi dans la création d'une plage avec une zone qui permet maintenant une baignade au lac. À proximité de la plage des aires de jeux des paillotes ont été installées. Elles offrent un coin d'ombre nouveau et exotique.**

Les activités nautiques proposent au public de bénéficier de paddles, canoës, bateaux pédaliers. Ces activités sont ouvertes de 14 à 19 heures.

**Parmi les nouveautés, le public pourra profiter du tout nouveau accrobranche avec ses tyroliennes, dont une passe au-dessus d'une partie du lac, à proximité de la zone de baignade.**

Le parcours vert et le parcours bleu, offriront certainement des sensations fortes, aux pitchouns, adolescents et adultes. L'accrobranche est ouvert de 14 à 19 heures. L'activité de l'accrobranche est payante (1 passage 8 euros, 10 passages 64 euros). Le tennis est lui aussi payant (1 heure 5 euros, 5 heures 20 euros). Ces deux activités ne sont pas comprises dans le prix d'entrée.

**Les tarifs d'entrée sont les suivants :**

**Pour les adultes et adolescents de 13 ans et plus :** 1 entrée 7 euros, 10 entrées 56 euros, forfait saison 50 euros, forfait privilège (20 euros), qui est réservé au contribuable de la commune ou au membre d'association de Cazaubon.

**Pour les enfants de 3 à 12 ans :** 1 entrée 5 euros, 10 entrées 40 euros, forfait saison 40 euros, forfait privilège 12 euros.

**L'entrée est gratuite** pour les enfants de moins de 3 ans, les écoliers de Cazaubon de la maternelle et de l'élémentaire, pour les adolescents participants aux chantiers de l'été jeunes, ainsi que les enfants des centres de loisirs de la Communauté de communes du Grand Armagnac.

Contact : 05 62 09 53 92.